

Détergent neutre

# Neutrosan®

**Société de production** AEB Spa - Via V. Arici 104 - S. Polo - 25134 Brescia  
tel. +39.030.23071- fax +39.030.2307281  
e-mail: [info@aeb-group.com](mailto:info@aeb-group.com) [www.aeb-group.com](http://www.aeb-group.com)

**Rédaction fiches de données de sécurité:** [spindal@spindal.fr](mailto:spindal@spindal.fr)

**Utilisation** Principe actif neutre à large spectre d'action, idéal contre les microorganismes pathogènes et non pathogènes, gram-positifs et gram-négatifs. Bonne activité contre les moisissures et les levures. L'effet est remarquable même en présence de saleté organique.

**Doses d'emploi** Diluer à 0,25-1%.

**Conditionnement** Bidon de 10 kg net. Cod. prod. 000785SP

Bidon de 25 kg net. Cod. prod. 000702

Catégorie d'utilisation n°9 agents nettoyants et additifs : détergent pour usage environnemental et sur les équipements (TGD Ed. 2 émis par l'European Chemicals Bureau d'avril 2003)

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

**La préparation est dangereuse**

**Produit irritant.** Peut provoquer une sensibilisation au contact de la peau.

### 3 COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Chlorhydrate de Polyexaméthylène biguanide** CEE CAS 27083-27-8 - Xi - N R22 R38- R41 - R43 R50/53; concentration comprise entre 1 et 5%

### 4 SOINS D'URGENCE

En cas d'inhalation : éloigner la victime du lieu d'exposition. Demander l'assistance médicale en cas de maux.

En cas de contact avec les yeux: laver soigneusement et abondamment avec de l'eau, consulter un médecin

En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements souillés. Laver la peau avec de l'eau, successivement avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

En cas d'ingestion: consulter immédiatement un médecin. Se rincer soigneusement la bouche et la gorge avec de l'eau et en boire abondamment.

### 5 CONSIGNES D'INCENDIE

**La préparation n'est pas inflammable.**

Moyens d'extinction adéquats: mousse, eau, poudre, CO<sub>2</sub>.

Moyens d'extinction NON adéquats : aucun

Dangers spécifiques d'exposition : la chaleur ou le feu peuvent dégager des gaz toxiques. S'approcher qu'en cas de nécessité, muni d'un masque respiratoire.

Autres informations : consulter les fiches des autres produits présents en magasin. Maintenir les contenants froids par arrosage et veiller à ce que le feu ne soit pas alimenté.

### 6 MESURES EN CAS DE FUITES ACCIDENTELLES (voir point 8)

Moyens d'élimination : utiliser un masque respiratoire pendant les manipulations qui pourraient provoquer une éventuelle exposition aux vapeurs du produit.

Résorber les fuites avec des substances absorbantes inertes.

Laver soigneusement la zone souillée en évitant que l'eau de lavage finisse dans les égouts.

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: éviter le contact avec la peau et les yeux.

Stockage: conserver dans son emballage d'origine fermé. Garder le produit loin des sources de chaleur et ne pas exposer à la lumière directe.

Les solutions peuvent être utilisées jusqu'à 80°C sans perte d'activité.

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

**TLV-TWA:** non déterminé.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection des yeux : se protéger les yeux, pendant les opérations de manipulation

Protection des mains : utiliser des gants de caoutchouc ou en latex

Protection de la peau : pas nécessaire

## 9 PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect physique	liquide incolore
Odeur	inodore
pH 1%	6-7%
Solubilité	dans l'eau en toute proportion

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

Le produit est stable aux conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter : aucune

Incompatibilité : ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Produits à décomposition dangereuse : en cas d'incendie, des gaz et des vapeurs toxiques peuvent se dégager.

## 11 INFORMAZIONS TOXICOLOGIQUES

Conformément au composant qui en a déterminé la classification et l'étiquetage.

**Chlorydrate de Polyexaméthylène biguanide:** LD50 rat supérieur de 2000 mg/kg.

## 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Conformément au composant qui en a déterminé la classification et l'étiquetage.

**Chlorydrate de Polyexaméthylène biguanide:** LC50 truite – inférieur de 1 mg/L 96 heures. Très toxique pour les poissons.

## 13 EPURATION

Opérer selon les dispositions nationales et locales en vigueur, en particulier celles faisant référence aux eaux usées, aux déchets, aux déchets dangereux, aux emballages et aux déchets d'emballages dangereux. (DIR 91/156/CEE - 91/689/CEE - 98/62/CE).

## 14 INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Norme A.D.R./RID (route/voie ferrée): non classé.

IMDG (maritime) : non classé

ICAO/IATA (air) : non classé

## 15 INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

D'après la mise à jour des directives 1999/45/CE et 2001/60/CE « relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des produits dangereux », le produit est dangereux

**Nature des risques:**

**R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.**

**Conseils de prudence:**

**S 24** Eviter le contact avec la peau.

**Xi**



**Irritant**

## 16 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Texte des phrases de risque (voir point 3) : Xi Irritant – R38 Irritant pour la peau – R43 Peut provoquer une sensibilisation au contact de la peau. La présente fiche de données et de sécurité a été rédigée par les services techniques de la société SPINDAL sur la base des informations disponibles à la date de la dernière mise à jour et s'engagent à informer les utilisateurs sur les risques spécifiques encourus par l'utilisation de ce produit.

Les informations contenues dans cette fiche font référence à la préparation en question et ne peuvent en aucun valoir si elle utilisée dans d'autres conditions d'utilisation que celles décrites ou dans le cas de combinaison avec d'autres produits.

Rien du contenu de la présente fiche doit être interprété comme une garantie, implicite ou explicite. Dans tous les cas, l'application des consignes de sécurité et d'adaptabilité du produit à des usages particuliers propres à l'utilisateur sont sous la responsabilité de ce dernier.

**NEUTROSAN** (date de dernière mise à jour 30 novembre 2009)

Réalisée en conformité à l'Ann. II du Règlement (CE) n. 1907/2006, relative à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques. (REACH)



SPINDAL - AEB GROUP – Z.I. – 3 Rue Ampère - 77220 Gretz-Armainvilliers – France

Tél : + 33 (0).1.64.07.80.00 - Fax : + 33. (0).1.64.07.59.20

E-mail : [spindal@spindal.fr](mailto:spindal@spindal.fr) – [www.aeb-group.com](http://www.aeb-group.com)

